

## Document préparatoire n° Voeu - 3

# Voeu commun des groupes de la majorité pour la défense du service public postal

## Exposé

---

Malgré la forte participation lors de la votation citoyenne du 3 octobre dernier, et la demande massive au Gouvernement, exprimée dans tout le pays, de ne pas changer le statut de La Poste pour transformer l'entreprise publique en Société Anonyme, de ne pas procéder à l'ouverture de son capital, le Président de la République et les ministres concernés ont fait la sourde oreille.

Eut égard à la forte mobilisation des citoyens de notre département, soucieux du devenir de cette entreprise publique historique, garante d'une tarification unique et raisonnable, garante également de la dynamique économique dans les zones rurales, et faut-il le rappeler, garante d'un lien social pour les personnes les plus isolées (géographiquement mais aussi socialement), nous nous devons de prolonger l'action du 3 octobre 2009.

Aussi, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, mesdames et messieurs les délégués à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, nous vous proposons d'adopter l'article suivant :

Le Conseil de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, réuni le vendredi 20 novembre 2009, demande au Gouvernement :

- le respect du résultat de la votation du 3 octobre 2009
- le retrait du projet de changement de statut de La Poste
- l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du service public postal
- un référendum sur l'avenir de La Poste